



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016

PRÉSENTS : MM. Maurice TEULIER, Kévin ASSEMAT, Pierre BALITRAND, Gérard DECEMBRE, Bernard FREJAVILLE, Joël LAUGIER, Alain PAUZIES, Arnaud PILLE, Jacques REYNES, Daniel SALESSE ; Mmes Christel ESPINASSE, Jessica FRAYSSINES, Roselyne PORTAL, Emilie RICARD, Christelle TRESSENS.

EXCUSÉS : Mme Véronique ROMULUS, M. Thierry OCULE.

Ouverture de séance par Maurice TEULIER, Président.

Je vais comme tous les mois vous faire part de mes activités du mois d'octobre, où j'ai représenté notre comité.

5 Octobre : Réunion préparation du Challenge Mozaïc accompagné de Gérard DECEMBRE avec les CD 46, 81, et 82 à Villefranche de Rouergue. Nous avons choisi les mêmes récompenses que l'an dernier, et arrêté la date de la finale qui aura lieu **Dimanche 18 juin 2017 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**. Vous trouverez l'ensemble de ces informations en annexe du compte-rendu.

7 Octobre : réunion des présidents de comités Ligue à Toulouse. Nous avons, entre-autre, évoqué l'organisation du 1^{er} mai 2017 à Naucelle. Nous avons été informés de l'organisation d'un séminaire les 7 et 8 janvier 2017 à TROYES avec la présence pour chaque Comité du Président, Trésorier et Secrétaire Général. Avec le CCR nous avons pensé travailler à la mise en place des nouveaux statuts afin d'établir une trame commune pour avoir une cohérence dans nos fonctionnements au sein de la Région Occitanie.

17 Octobre : réunion des présidents des clubs de NM2 à Prénationale Ligue Toulouse. La FFBB avec deux représentants a informé les présidents de clubs de la nécessité de signer la charte d'engagement envers l'utilisation des finances publiques. Les clubs ont été sensibilisés sur le fait que la FFBB va faire des contrôles inopinés sur l'utilisation des finances publiques.

14/15 Octobre : AG électorale FFBB à Dijon. Accompagné de Daniel SALESSE nous avons assisté aux forums le vendredi après-midi, de nombreux échanges avec l'ensemble des commissions présentes. Nous avons également passé commande des récompenses pour le Challenge Mozaïc dans la catégorie INDIVIDUELS. Le samedi matin, AG avec la lecture de l'ensemble des rapports, suivi l'après-midi de l'AG électorale : les 36 membres de la FFBB dont 13 féminines ont été élus ainsi que le président Jean-Pierre SIUTAT. La journée s'est clôturée comme tous les ans par le dîner de gala dans la meilleure des ambiances.

22 Octobre : Sur invitation du Comité Départemental de Tennis, j'ai participé au Colloque Sport, Santé, Prévention de la mort subite du Sportif. Quelques lignes de synthèse. Parmi les intervenants, le Professeur Jean-François DUHAMEL Académicien, nous a exposé les bénéfices du sport dans notre société.

Chez l'enfant : il facilite un développement staturo-pondéral harmonieux : équilibre mental, goût de l'effort et du surpassement.

Chez l'adulte : l'activité physique est importante au moins une ½ heure par jour, soit loisirs ou compétitions. Il faut prendre en compte certaines pathologies qui imposent un encadrement de spécialistes et/ou une adaptation à la pratique.

En ce qui concerne la Mort subite du sportif : il faut savoir qu'en France, il y a environ **1200 à 1300** morts subites recensées par an. Quel que soit l'âge, le risque existe, mais c'est surtout vers **40/50** ans qu'il est au premier plan. Quels éléments à prendre en compte :

Chez le jeune, la cardiopathie que l'on peut détecter par un simple électrocardiogramme.

Chez l'adulte, la maladie coronarienne avec comme facteur de risque majeur le TABAC contre lequel la Fédération française de cardiologie lutte sans arrêt, d'où l'intérêt de l'épreuve d'efforts préconisée.

Le professeur a mis en avant le fait de ne jamais banaliser pour les pratiquants une pathologie quelle qu'elle soit, mais d'en informer son médecin au cours de visites avant la pratique, ce qui n'empêchera pas forcément une pratique sportive.

Il a clôturé son intervention en insistant sur l'association de certaines prises : Tabac, Alcool, Produit stupéfiants, et Contraception : le danger d'un accident Cardio-vasculaire est vraiment réel dans ce cas.

RÉORGANISATION TERRITORIALE :

La note d'opportunité N° 2 nous a permis de mettre en place une proposition de réorganisation territoriale. Il est proposé ce qui suit : une fusion « création » entre les deux Ligues **LR / MP** avec le calendrier suivant.

AG 2017 vote des nouveaux statuts et des principes de fusion.

Dès la saison 2016 / 2017, les commissions ou pôles vont travailler et échanger pour fonctionner d'une manière synchrone. Le nouveau CCR fixera une feuille de route avec mise en place possible anticipée avant la date butoir de la fusion (2018 / 2019).

AG 2020 date butoir de la mise en place définitive.

Maintien des deux sièges :

Pour une raison de proximité auprès des clubs, mais aussi en lien avec les difficultés concernant le fait d'avoir les Ligues propriétaires de leurs locaux, on s'orienterait vers la solution suivante une Ligue devenant siège social, et l'autre une antenne.

Dès à présent, les deux Ligues vont travailler sur l'harmonisation financière des deux structures. La mise en place de visioconférence permettra de limiter les déplacements (**la Ligue des Pyrénées a équipé chaque Comité du matériel adéquat**).

La mise en place d'une **ETR** commune est déjà effective. Sur le plan sportif, dès cette saison, la création de finales Régionales se dérouleront sur un seul site à partir des **U 15 jusqu'à séniors**, elles se dérouleront en Midi-Pyrénées.

En conclusion, il faut retenir de tous ces travaux, que les clubs restent au centre de notre réflexion et devront rester la priorité des orientations de notre futur projet commun.

COURRIERS

LIGUE DES PYRÉNÉES :

Pour information : Nathalie Duez n'étant plus la personne référente du groupe OTM, vous pourrez vous adresser dorénavant à Monsieur Éric Rodriguez qui devient le Coordonnateur de manière transitoire.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

La Commission Permanente a choisi de reconduire son partenariat pour la saison 2016/2017 par contrat d'objectif et de nous accorder une aide plafonnée à 8000 €.

Invitation pour le jeudi 24 novembre 2016 à la signature officielle de l'accord cadre et du contrat d'objectifs pour la saison 2016/2017.

SÉLECTIONS :

Elles ont eu lieu à Rignac les 25 et 26 octobre 2016, les présélections U12 et U13.

- **U12 F** 24 joueuses pour 8 clubs
- **U13 F** 22 joueuses pour 10 clubs
- **U12 G** 16 joueurs pour 6 clubs
- **U13 G** 18 joueurs pour 5 clubs

Encadrement :

- **U12 F** : Sylvie Ricard et Jessy Serna
- **U13 F** : Nicolas Flottes (Portal Roselyne assurera l'accompagnement si nous n'avons pas d'aide coach féminin)
- **U12 G** : Jean-Jacques Espinasse et Romain Revellat
- **U13 G** : Sandrine Chambard et Hugo Bergougnou

La commission s'est attachée à ne pas mettre des coaches qui encadrent cette catégorie dans leur club.

A l'issue de la journée à Rignac, des groupes élargis ont été retenus qui vont s'entraîner jusqu'au TIC. Les membres de la commission vont proposer aux parents durant les séances d'entraînements soit une rando, soit de la formation à la e-marque.

Les U12 vont participer à 1 TIC avec le Gers, le Tarn et le Quercy le 21 décembre 2016 (lieu non connu à ce jour), puis ils vont participer au TIC Occitanie, mais dans une équipe Tarn/Aveyron (donc moins de joueurs).

Les U13 eux, participeront au TIC (formule inchangée) en février 2017.

RENCONTRES COACHS – CTD :

Le 9/10 à Villeneuve et le 16/10 à Sébazac la commission a proposé 2 matinées d'échanges, après une présentation de la nouvelle commission, du nouveau CTF. 10 clubs représentés, des échanges forts intéressants sur le développement du basket et une orientation vers : comment partager le savoir et le savoir-faire.

DÉTECTION U11 :

Une des idées émergentes lors des rencontres d'octobre a été de découper le département en secteurs :

- **S1** Rodez-Druelle-Onet-Olemps (responsable Jean-Jacques Espinasse)
- **S2** BBV-Rignac-Morlhon-Martiel-Villeneuve (responsables Portal Roselyne et Jean-Michel Cayrou)
- **S3** St Géniez-Millau-Laissac-Bozouls (responsable Fabrice Geniez)
- **S4** Naucelle- Luc-Primaube – BC Lacs- Réquista (responsable Nicolas Flottes et Romain Revellat)
- **S5** BCBH-ALBA-Les Albres Basket Vallon (responsable Anthony Guillamet)
- **S6** Lunac-Rieupeyroux-Basket en Ségala (responsable Christel Tressens)

Les secteurs se retrouveront sur **2 à 3** dates pour des séances d'entraînements partagées par les coaches des différents clubs. A l'issue de ces séances, sera formée 1 équipe par secteur. Lors d'une journée en avril, ces équipes disputeront un tournoi secteurs U11.

FORMATION ANIMATEUR :

11 stagiaires (Olemps, Millau, SRAB, Réquista, Onet le Château).

Intervenants sur la technique : FLOTTE Nicolas, ROSTOM Brahim, SALESSE Daniel,

Intervenants CDO : PILLE Arnaud, FRAYSSINES Jessica et ESPINASSE Christel.

Le stage a eu lieu les samedi 22, dimanche 23, samedi 29 et dimanche 30 octobre.

Anthony Guillamet continue la tournée des clubs, chaque fois que cela est possible.

La CTD élabore un document A3 plastifié qui sera envoyé dans chaque club, reprenant ses différentes missions, et les services rendus envers les clubs.

COMMISSION DES OFFICIELS

Thierry OCULE

CHARTRE :

Contrairement à ce qui avait été envisagé et évoqué lors de la dernière A.G. de Lunac, **il est confirmé qu'un arbitre qui mute compte l'année suivante pour le club quitté.**

RECYCLAGE – DÉSIGNATIONS :

La CDO désigne obligatoirement sur les rencontres PRM, PRF, U17R, U15R, U13R et en fonction des disponibilités des arbitres, sur les rencontres D2M, D2F, U20 (hors U20R), U17N1, U17N2.

D'autres désignations peuvent être effectuées selon les disponibilités et sur demande des clubs.

FORMATION DES ARBITRES :

Sept arbitres ont participé à la troisième séance de recyclage animée par Arnaud Pille le dimanche 23 octobre. Les arbitres licenciés et recyclés pourront être désignés à compter de la date de validation de leur dossier médical.

Les soirées thématiques proposées par Philippe Creton seront remplacées par des séances de e-learning à l'intention des arbitres régionaux.

La CRO envisage d'intervenir dans les départements, à leur demande :

- * organisation de colloques ouverts à tout public (entraîneurs, officiels, dirigeants, ...)
- * journées de formation destinées aux jeunes arbitres pendant les vacances scolaires.

STATUT DE L'ARBITRE :

Les arbitres ont reçu le statut 2016/2017.

Il est applicable à compter de la date d'envoi, c'est-à-dire depuis la dernière journée d'octobre.

La CDO instruit déjà deux dossiers pour absence d'arbitre constatée le 29 et le 30 octobre.

INITIATION A L'ARBITRAGE :

Jessica Frayssines a animé une première séance d'initiation à l'arbitrage au gymnase de Naucelle en présence de sept licenciés du club. Au programme, commentaire de séquences vidéo qui sera réinvesti sur le terrain au cours de la prochaine séance.

Jessica doit également intervenir à Naucelle lors d'un tournoi U11 dans le cadre du JAP.

La journée de l'arbitrage s'est déroulée le samedi après-midi 29 octobre 2016 au Dojo de Rodez. Une dizaine de participants de Rodez et de Naucelle ont découvert les règles de base de l'arbitrage puis les ont appliquées en arbitrant des ateliers 2X2 grâce aux conseils prodigués par Jessica Frayssines et Arnaud Pille.

Le matin, Jessica et Arnaud étaient intervenus auprès du groupe des initiateurs en formation. Après avoir analysé des situations vidéo, ils ont arbitré des séquences de jeu sur le terrain.

Christel Espinasse est intervenue sur la formation animateur pour un module OTM.

COMMISSION SPORTIVE

Alain PAUZIES

SENIORS DÉPARTEMENTAUX :

La vérification des listes des brûlés seniors après la 4^{ème} journée est en cours.

COUPE DU COMITE – COUPE DE L'AVEYRON :

Tour 1 : 18, 19 et 20 novembre 2016 (Féminines dispensées)

Tour 2 : 16, 17 et 18 décembre 2016

Tour 3 : 20, 21 et 22 janvier 2017

Tour 4 : 17, 18 et 19 février 2017

Tour 5 : 10, 11 et 12 mars 2017 (Entrée en lice des équipes Régionales)

Tour 6 : 14, 15 et 16 avril 2017 (Pâques)

Finales Coupes (Aveyron, Comité et Avenir) **le Jeudi 25 mai 2017** (Ascension) à Villefranche de Rouergue.

Le tirage du 1^{er} tour de la Coupe du Comité a été effectué ce lundi 7 novembre :

<http://cdbb12.free.fr/sportive/coupes-2016-2017/tirage-coupe-tour-1.pdf>

JEUNES :

Les poules et calendriers jeunes des 74 équipes aveyronnaises sont disponibles sur le site du Comité :

Poules et Calendriers :

<http://cdbb12.free.fr/calendriers/championnat-jeunes/2016-2017/CALENDRIERS/calendriers-jeunes-2016-2017.pdf>

Résultats et Classements :

<http://cdbb12.free.fr/calendriers/championnat-jeunes/2016-2017/CALENDRIERS/resultats-et-classements-jeunes-2016-2017.htm>

E-MARQUE :

Rappel - Fichiers e-marque – Feuilles de marque – Contrôle des brûlés – Pointage des arbitres pour la Caisse de Péréquation ... etc.

Autant de rubriques impactées par le bug de l'application E-Marque qui perturbe toujours l'envoi des fichiers par les clubs sur le serveur de la FFBB.

Aux dernières nouvelles, le problème va être solutionné, par le téléchargement d'une nouvelle version de l'e-marque. En attendant : patience !

Si chez vous l'envoi ne fonctionne pas ou provoque le message d'erreur suivant : « **Fichier non valide ! Veuillez joindre le fichier .ZIP de la feuille de marque** »

Envoyez-moi les fichiers incriminés à : pauzies@wanadoo.fr, je me chargerai de les rendre valides.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

Alain PAUZIES

Le club BASKET CLUB du CARLADEZ, affilié à la FFBB par l'intermédiaire du CD 15 doit demander son rattachement à la LIGUE d'Auvergne. Quant à la vérification de ses installations sportives, elle demeure du ressort du CD 12, qui va prochainement le solliciter pour mettre à jour les données de leur salle.

Début octobre, 6 clubs ont été rappelés par courrier quant aux manquements déjà constatés depuis plusieurs mois, sans réponse de leur part.

Huit autres clubs vont recevoir prochainement un courrier pour qu'ils régularisent également les manquements dans leur gymnase.

LOISIRS

Joël LAUGIER

13 équipes engagées, avec 4 équipes d'ouest aveyronnais et 9 du centre-est. Création de 2 poules de 6 et 7 équipes.

COMMISSION MINI-BASKET

Gérard DECEMBRE

LES U7 (BABIES) ont débuté leur saison ce samedi 5 novembre. Ce sont 16 clubs qui inscrivent 130 enfants. Quatre poules ont été formées pour cette 1^{ère} phase. La saison précédente, 14 clubs avaient inscrit 158 enfants. Pour le déroulement des plateaux, voir le compte-rendu de la réunion des clubs mini-basket du 19 septembre.

LES PLATEAUX U9 (MINI-POUSSINS(ES)) sont partis depuis le 15 octobre. 23 clubs ont inscrit 55 équipes réparties en 6 poules géographiques. La saison précédente, 23 clubs avaient engagé 53 équipes.

LES U11 (POUSSINS (ES)) :

Niveau 1 : 9 équipes représentant 6 clubs.

Niveau 2 : 15 équipes représentant 12 clubs.

Niveau 3 : 22 équipes représentant 16 clubs.

Les **feuilles de match**, ainsi que les **fiches d'équipes** sont à expédier au comité ou à Gérard DECEMBRE.

Si vous ne pouvez organiser le plateau à la date indiquée, décaler la date d'une journée, d'une semaine, sans oublier de prévenir les clubs adverses.

TOURNOIS DE FIN D'ANNÉE :

Tournoi de Noël des U7, U9 : le **samedi 10 décembre 2016** à RIGNAC.

Tournoi de Noël des U11 : le **samedi 17 décembre** à VILLEFRANCHE de RGUE.

Les fiches d'engagements sont à votre disposition. Merci de tenir compte de la date limite, il y a beaucoup de travail pour organiser ces journées.

CHALLENGE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : le samedi 18 mars 2017, à RIGNAC.

Ce tournoi est réservé uniquement aux U9.

TOURNOI MIDI-PYRÉNÉES DU MINI-BASKET : lundi 1^{er} mai 2017, à NAUCELLE.

Un appel aux clubs est lancé pour fournir des bénévoles à l'organisation de cet évènement. N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Emilie. Nous comptons sur vous tous.

FÊTE NATIONALE DU MINI-BASKET : samedi 20 mai 2017, à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE.

CHALLENGE BENJAMINS et PANIER D'OR :

Seuls les enfants nés en 2004 et 2005 peuvent participer au challenge benjamin.

Finales départementales :

Dimanche 5 mars 2017, toute la journée, à MILLAU. Rappel : les épreuves sont les mêmes que l'an passé. Pour le Panier d'Or, vous trouverez, en annexe, les épreuves avec une petite modif, ainsi que la fiche de comptage de points.

Finales Midi-Pyrénées :

Dimanche 2 avril 2017, dans le GERS, lieu à définir.

Rappelons que vous devez proposer ces épreuves à tous vos U13, pour le challenge, et U11 pour le Panier d'Or. Vous ne devez inscrire, pour les finales départementales, que les 3 premiers garçons et filles, dans chaque catégorie (12 enfants par club). Le nombre de qualifiés pour les finales régionales sont : Poussines : 3 ; Poussins : 3 ; Benjamins : 3 ; **Benjamins : 3.** (2 benjamins la saison dernière).

Les 3 Benjamins et les 3 Benjamins qualifiés pour les finales doivent obligatoirement être d'accord, en cas de victoire finale, à participer à la finale Nationale.

Finales nationales challenge benjamin : Samedi 22 avril 2017 à l'AccorHotels Aréna (PARIS)

CHALLENGE MOZAIC :

La 1^{ère} phase, matchs aller. 2^{ème} phase, matchs retour.

La finale interdépartementale aura lieu dans l'Aveyron, à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, le **dimanche 18 juin 2017.**

Pour ce tournoi, la participation des équipes récompensées de chaque phase du challenge et de chaque catégorie est **obligatoire.**

OBE

Daniel SALESSE

17 classes impliquées, et 1 en attente.

La commission doit traiter son premier dossier de la saison.

PROCHAINE REUNION
DU COMITE DIRECTEUR :
MARDI 6 DECEMBRE 2016
18 h 00
Siège du Comité à Rodez

La Secrétaire Générale

Christel ESPINASSE



COMPTE RENDU REUNION MOZAIC BASKET – 05 octobre 2016

PARTICIPANTS :

Comités Départementaux de Basket-ball :

- ➔ **Tarn** : Lionel Buridant
- ➔ **Tarn-et-Garonne** : Jean-Luc Restoul, Président, Gilbert Rauzières, Vice-Président.
- ➔ **Aveyron** : Maurice Teulier, Président, Gérard Décembre, Président Commission Mini Basket
- ➔ **Lot** : Huguette Chappat, Présidente, Sylvie Couderc, Présidente de la Commission Juridique et Discipline.

Crédit Agricole :

- ➔ Frédéric Perier, Responsable équipe animation et mutualisme
- ➔ Patricia Gaillardeau, Chargée de communication Tarn-et-Garonne
- ➔ Christiane Puech, Chargée de communication Tarn
- ➔ Muriel Tomasi, Chargée de communication Aveyron
- ➔ Virginie Boyer, Technicienne communication et logistique
- ➔ Manon Banzato, Alternante licence
- ➔ Tifaine Martin, Alternante master

Excusé : Michel Fabre (Chargé de communication Lot)

ORDRE DU JOUR :

1. **Accueil**
2. **Bilan de la saison 2015-2016**
3. **Mozaïc Basket Challenge 2016-2017**
4. **Finale interdépartementale du 18 juin 2017**



COMPTE RENDU REUNION MOZAIC BASKET – 05 octobre 2016

1. Accueil

Remerciements pour la présence de l'ensemble des participants. Présentation de l'équipe du Service Communication du Crédit Agricole.

Rappel dotation financière :

- 1100 € par an pour chaque comité départemental.
- 600 € affectés en sus pour la finale au comité organisateur

Action : Une signature de convention de partenariat doit être faite avec le CA NMP et chaque comité.

2. Bilan saison 2015- 2016

Département du Lot :

768 licenciés

9 clubs représentés sur 12

19 équipes participantes sur 24

Difficultés rencontrées pour la publication d'articles/photos dans la presse notamment lors des remises des dotations (1 seul quotidien dans ce département).

Département du Tarn-et-Garonne :

2080 licenciés

10 clubs représentés sur 15 avec au total 35 équipes inscrites sur la base du volontariat.

Le nombre de licenciés augmente en lien avec la hausse de la démographie sur le département.

Souci rencontré : manque de place, de structure dans le montalbanais ce qui oblige les clubs à refuser de prendre du monde. Difficile de créer de nouveaux clubs.

Département de l'Aveyron :

2452 licenciés, 30 clubs => 71 équipes inscrites d'office.

Manque de communication lors de la remise des récompenses, le comité n'est pas toujours au courant de la date choisie et souhaiterait être informé afin que quelqu'un puisse représenter le comité.

Un rassemblement a eu lieu à l'agence du Crédit Agricole de Decazeville pour les clubs de l'ouest Aveyron ayant gagné soit le challenge de la performance soit le challenge collectif.

Récompenses finales très appréciées.



COMPTE RENDU REUNION MOZAIC BASKET – 05 octobre 2016

Département du Tarn :

4200 licenciés.

25 clubs, 48 équipes inscrites d'office.

Création de 2 clubs/an.

Nouvelle façon de fonctionner pour les remises de dotations très appréciée : photo faite devant l'agence avec un représentant de l'agence du Crédit Agricole du village et les enfants.

3. Mozaïc Basket Challenge 2016-2017

Dans la mesure du possible, se déplacer à l'agence du CA pour procéder à la remise des récompenses de la 1^{ère} phase.

Nous notons des organisations différentes entre les départements : les dotations sont envoyées aux agences CA sur le 12 et le 82, sur le 46 elles sont envoyées au Comité Départemental.

DATES DES PHASES DU CHALLENGE :

1^{ère} phase du 15/10/16 au 31/01/17

2^{ème} phase du 01/02/17 au 20/05/17

Dotations :

- Challenge de la Performance :

- Nous gardons comme dotation individuelle pour ce challenge 32 serviettes auto-séchantes et 32 sacs à dos commandés auprès de la FFBB et livrés au Crédit Agricole à Lioujas.

- 12 gourdes pour l'équipe.

- Challenge Collectif :

- Nous commanderons des maillots blancs et des 100 chasubles verts pour jouer la finale interdépartementale.

Principe :

Le CA NMP commande le stock de maillots pour les deux phases.

- 10 équipes gagnantes par phase et par département, soit 10 x 2 phases x 12 joueurs = 240 maillots

- Les tailles commandées sont basées sur la commande passée en 2016 pour la phase 1.

Action pour les Comités Départementaux : lors de la demande des dotations pour les remises, mettre systématiquement en copie Agnès DOUZIECH (agnes.douziech@ca-nmp.fr) et Virginie BOYER (virginie.boyer@ca-nmp.fr).



COMPTE RENDU REUNION MOZAIC BASKET – 05 octobre 2016

4. Finale Interdépartementale :

DATE RETENUE : Dimanche 18 juin 2017 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Dotation :

Cadeau pour chaque participant : le CA s'occupe de commander environ 300 goodies qui seront offerts lors de la finale.

Décision :

Les dotations de la 2^{ème} phase ne seront pas remises lors de la finale.

Dès réception des résultats, les dotations seront envoyées aux 4 Comités Départementaux.

Récompenses collectives et individuelles appréciées par les 4 départements : gourdes, maillots.

Les 4 comités ont remercié le CA pour son implication lors des 10 ans du Challenge Mozaïc Basket : coffrets gourmands offert à chaque président du comité, photomaton, gâteau 10 ans, sacs ficelles avec un logo spécial 10 ans du Challenge Mozaïc Basket...



MOZAÏC BASKET CHALLENGE

EDITION 2016/2017

Sous l'égide des Comités Départementaux de Basket Ball
de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.



Engagement Mozaïc Basket Challenge

Madame, Monsieur,.....

Président(e) du club

et son bureau

s'engagent à respecter le Cahier des Charges et le règlement sportif concernant le :

Mozaïc Basket Challenge 2016/2017

Dates des phases :

1^{ère} phase aller : fin des matchs aller, du 15 octobre 2016 au 31 janvier 2017.

2^{ème} phase retour : fin des matchs retour, du 1^{er} février au 20 mai 2017.

Equipes engagées :

Catégories	Nombre
➤ U13 garçons	_____
➤ U13 filles	_____
➤ U15 garçons	_____
➤ U15 filles	_____
➤ U17 garçons	_____
➤ U17 filles	_____

Adresse du club :

Tél. : _____

Courriel : _____

Club de basket ball

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)



REGLEMENT SPORTIF 2015/2016

ARTICLE 1 – OBJET

Le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et les Comités Départementaux de Basket Ball de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne organisent l'édition 2016/2017 du Mozaïc Basket Challenge pour les jeunes comportant **le Challenge de la Performance et le Challenge Collectif**.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION

Cette épreuve s'adresse aux jeunes garçons et filles dans les catégories U13, U15, U17 et s'appuie sur le championnat officiel organisé par la ligue de Midi-Pyrénées de Basket Ball et les comités départementaux.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENT

Les clubs doivent engager leurs équipes participant en championnat interdépartemental, auprès de leur comité départemental. Les plateaux ne participent pas au challenge. Les comités départementaux font parvenir aux clubs les feuilles d'engagement qui devront être retournées, au début de la 1^{ère} phase de la saison en cours.

L'équipe ne participant pas pour la phase en cours, pourra être incorporée pour la phase suivante.

Tout joueur, qui se verra infliger une sanction disciplinaire, sera exclu du challenge pour la saison en cours.

Il sera établi un classement par phase qui sera communiqué aux clubs et à la presse.

ARTICLE 4 – REGLEMENT DU CHALLENGE DE LA PERFORMANCE

Ce challenge s'adresse uniquement aux catégories U13 et U15.

Pour ce challenge, les feuilles « relevé de points » sont établies par les Comités Départementaux et distribuées aux clubs participants, en début de saison, et après réception de l'engagement du club pour la ou les équipes concernées.

Les feuilles « relevé de points » sont remplies par chaque club et envoyées aux Comités respectifs, accompagnées d'une copie du recto de la feuille de match.

Les feuilles devront parvenir dans les Comités au plus tard le mercredi suivant le match, pour traitement. Les équipes qui n'auront pas envoyé les feuilles dans les délais, seront exclues pour la phase en cours.



Les joueurs qui n'auront pas participé à plus de 2 matchs avec la même équipe, dans la même phase, seront exclus.

Le meilleur résultat et le moins bon seront retirés, avant le décompte final par phase.

Seront déclarés vainqueurs du challenge, le joueur et la joueuse de leur catégorie d'âge, U13 ou U15, qui auront marqué le plus de points avec la même équipe.

En cas d'égalité, le joueur le plus jeune sera déclaré vainqueur.

Le même joueur ne pourra être déclaré vainqueur qu'une seule fois dans sa catégorie (1 seule fois sur 2 ans). Dans ce cas là, sera retenu le joueur suivant et ainsi de suite.

ARTICLE 5 - REGLEMENT DU CHALLENGE COLLECTIF

Pour ce challenge, les comités départementaux totalisent les points marqués par équipe, à partir des copies des feuilles de match expédiées avec les feuilles « relevé de points ».

Seront déclarés vainqueurs :

- **les deux premières équipes en catégorie U13 et U15,**
- **la première équipe dans la catégorie U17**

ayant marqué le plus de points, en supprimant les scores le plus fort et le plus faible de chaque phase, par catégorie d'âge et par sexe.

La ou (les) même(s) équipe(s) ne pourra (ont) être déclarée(s) vainqueur qu'une seule fois par saison. Dans ce cas là, seront retenues les équipes suivantes et ainsi de suite.

ARTICLE 6 – RECOMPENSES

Les Comités Départementaux devront informer le Service Communication et Mutualisme du Crédit Agricole de leur département des résultats, afin d'organiser les remises de récompenses.

Les récompenses de la 1^{ère} phase seront remises par les Directeurs d'Agence et/ou les Présidents de Caisses Locales du Crédit Agricole, en présence des dirigeants des clubs concernés. Elles pourront également être effectuées lors de la réunion des Présidents des clubs organisée par le Comité Départemental. **Ne sera pas accepté de report pour effectuer la remise des dotations de la phase 1.**

- **1^{ère} phase : remise des récompenses en février**
- **2^{ème} phase : remise des récompenses en juin**

Challenge Collectif :

Les équipes gagnantes seront récompensées par un jeu de maillots blanc de différentes tailles selon les catégories.

Rappel :

- les deux premières équipes seront récompensées par phase pour les U13 et U15
- 1 seule équipe sera récompensée par phase pour les U17



Challenge de la Performance :

- le meilleur marqueur sera récompensé par une serviette auto-séchante et un sac à dos de la FFBB.
- Ce meilleur marqueur verra son équipe remporter **une gourde par joueur de son équipe, soit 12 gourdes.**

ARTICLE 7 - FINALE INTERDEPARTEMENTALE

En fin de saison, un tournoi sera organisé sur une formule 3x3, **auquel ne pourront participer que les clubs déjà engagés sur le challenge.** Pour ce tournoi, la participation des équipes récompensées de chaque département de chaque phase du challenge et de chaque catégorie est obligatoire.

Les équipes disposant de jeux de maillots CA devront les amener pour prendre part à cette finale.

Tous les participants, ainsi que les vainqueurs de la journée, seront récompensés par une dotation individuelle.

A l'issue de ce tournoi, une coupe sera attribuée à la meilleure équipe de chaque catégorie.

Un trophée, remis en jeu tous les ans, sera offert par le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées au « meilleur département ».

C'est au prorata pondéré du nombre d'équipes (ayant obligatoirement participé au Challenge) et de points marqués que se décide l'attribution du trophée au « meilleur département ».

Une collation sera offerte par le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées à la fin de la rencontre.

Cette rencontre aura lieu dans le département de l'Aveyron à Villefranche de Rouergue, le dimanche 18 juin 2017

ARTICLE 8 – REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige concernant l'application de ce présent règlement, une commission bipartite composée de représentants des CODEP concernés et du Crédit Agricole, sera seule habilitée à statuer.



LES PARTENAIRES

Le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées :

- Assure la dotation sportive des Challenges de la Performance et du Challenge Collectif,
- Edite le règlement sportif,
- Prend en charge la collation de fin de journée de la finale interdépartementale,
- Amène la dotation individuelle pour les participants à la finale interdépartementale, ainsi que les coupes à remettre à l'issue de cette finale,
- Pour le département de l'Aveyron, les maillots seront délivrés au Comité Départemental de l'Aveyron.

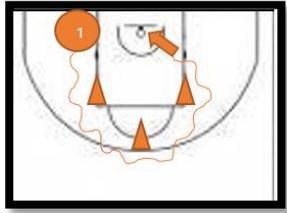
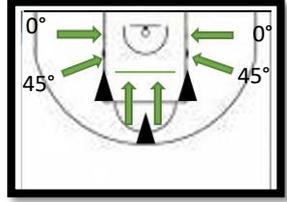
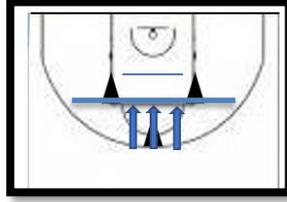
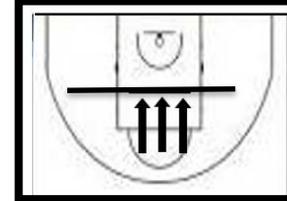
Les Comités Départementaux de Basket-Ball :

- Prennent en charge la partie sportive,
- Centralisent les résultats pour établir le classement général,
- Communiquent les résultats,
- Envoyent un courriel à agnes.douziech@ca-nmp.fr et virginie.boyer@ca-nmp.fr en copie lors de la demande de dotation auprès du chargé de communication du CA,
- Organisent la journée de la finale interdépartementale,
- Demandent aux clubs d'amener leurs maillots CA pour la finale.

Les Clubs :

- Doivent désigner un responsable pour le challenge,
- Récupèrent les panneaux Mozaïc pour les mettre dans les salles,
- Transmettent les états des résultats et les tableaux au Comité Départemental,
- Organisent si possible au sein de l'agence Crédit Agricole locale les remises des récompenses en lien avec le Directeur d'Agence et/ou le Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole,
- Invitent la presse locale lors de ces remises,
- Amènent impérativement un arbitre et un marqueur par club et par catégorie lors de la finale interdépartementale.

PANIER D'OR 2017 – DEROULEMENT

Descriptif	Répétitions	Consignes
1- TIRS DE DESSOUS ALTERNES		
Départ devant le cercle, faire un départ croisé à droite enchaîner les tirs de dessous en alternance droite, gauche sans marcher (Puis à gauche en inversant les appuis) Les deux premiers plots sont situés à 4m80 de la planche et le troisième sur la ligne des 6m25.	2 fois de chaque côté <u>Valeur du tir :</u> 2 points	<i>TIR à exécuter sans dribble</i> Si dribble, alors panier refusé Le joueur peut se replacer devant le cercle en dribblant si le ballon est projeté loin de l'emplacement initial.
2- TIRS EN COURSES		
 Départ ballon en main, dribble main droite autour de la zone restrictive pour un tir en course (Alternance à gauche)	2 fois de chaque côté <u>Valeur du tir :</u> 2 points	<i>Dribble main droite à droite</i> <i>(Inversement à gauche)</i> Ne valider que les tirs sans marcher (du rebond au tir en course) en respectant strictement main droite à droite sur le tir (main gauche à gauche).
3- STOP TIRS		
 Dribbles main droite autour de la zone restrictive puis tir de plein pied à droite puis tir au centre et enfin tir à gauche	2 fois de chaque côté <u>Valeur du tir :</u> 2 points	Ne valider que les tirs sans marcher et les tirs à 45° avec la planche
4- TIRS DE LOIN		
 Tir de derrière la ligne des lancers francs prolongée avec l'autorisation de prendre son rebond et de retirer uniquement si le ballon ne touche pas le sol	3 tirs de loin <u>Valeur du tir direct :</u> 3 points <u>Valeur du tir après rebond :</u> 1 point	Ne valider que les tirs sans marcher, la ligne des tirs de loin est celle des lancers-francs pour les jeunes et seniors (4m60 de la planche)
5- LANCERS FRANCS		
 3 lancers francs	3 lancers francs <u>Valeur du tir :</u> 2 points	Respecter la ligne des lancers francs (2m80 de la planche), il ne faut pas franchir la ligne sinon le panier est refusé

VALORISATION DU TEMPS

Phase Départementale : Mesure du 1^{er} tir à la fin de l'étape 3 – STOP TIRS

Phase Régionale : Mesure du 1^{er} tir à la fin de l'étape 4 – Tirs de loin

Inférieur ou égal à 1'20"	De 1'21" à 1'25"	De 1'26" à 1'35"
+3 points	+2 points	+1 point

RECOMPENSES

Panier d'Or	Panier d'Argent	Panier de Bronze
35 points	30 points	25 points

ÉPREUVES



Epreuve Céline DUMERC (dextérité – tirs)



Déroulement :

Pour démarrer :

Le joueur démarre dos au panier au spot N°1 avec le pied Gauche sur l'emplacement matérialisé au sol (cerceau, pastille etc...)
Le pied Droit est hors de l'emplacement.

Au retentissement du klaxon du départ de l'épreuve ,

il reçoit une passe de son partenaire (situé à 3m de lui – une marque au sol signifie l'emplacement du passeur)

Il effectue un huit entre les jambes avec le ballon.

Il pivote pour se positionner face à la cible.

Il fait un départ croisé pour accéder au panier en dribble et effectue un tir en course.
Il ne s'occupe pas du rebond.

Pour continuer le circuit : (spot face à la cible)

Il court vers les spot N°2 le plus vite possible (sans ballon)

Il pose un appui de son choix sur l'emplacement matérialisé au sol (cerceau, pastille etc...)

L'autre pied est hors de l'emplacement.

Idem pour la suite de l'exercice.

Pour continuer le circuit :

Il court vers les spot N°3 le plus vite possible (sans ballon)

Il pose le pied Droit sur l'emplacement matérialisé au sol (cerceau, pastille etc...)

Le pied Gauche est hors de l'emplacement.

Idem pour la suite de l'exercice.

Pour continuer le circuit : (revenir au 1^{er} spot)

Il court vers les spot N°1 le plus vite possible (sans ballon)

Il pose le pied Gauche sur l'emplacement matérialisé au sol (cerceau, pastille etc...)

Le pied droit est hors de l'emplacement.

Idem pour la suite de l'exercice.

Règles :

- **Durée** : 45 secondes

- **Ordre** : passer du spot 1 vers le spot 2 puis le 3 et recommencer dans cet ordre

- **Spot de départ** : le N°1 derrière la ligne des 3 points (voir schéma)

Comptage des points :
(1 panier = 2 points)

Pénalités :

- Si le ballon tombe lors de la réalisation du huit l'enfant recommence son huit complet.

- Si le joueur fait un "marcher" au départ du spot, 1 point sera retiré du total obtenu et le panier sera refusé.

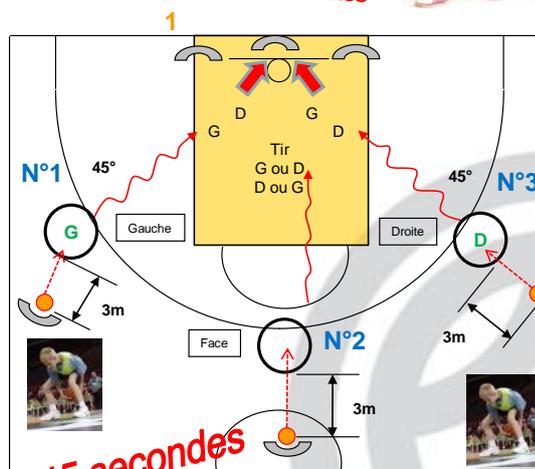
- Le panier sera refusé si il n'y a pas de départ croisé.

- Le panier sera refusé si il n'y a pas de bon choix d'appuis lors du tir en course.

- Le panier sera refusé si le joueur utilise sa mauvaise main de tir.

- 1 joueur tireur -
- 3 partenaires pour les passes -
- 2 ou 3 rebondeurs (libre) -

- Tir main gauche à gauche
- Tir main droite à droite
- Choix de la main de tir en face
- Accès au panier en départ croisé



Epreuve Boris DIAW (dribble - passe - tir)



Déroulement :

Le joueur démarre du plot N°1 intitulé : **Départ**

Dribble main gauche et tire en double pas avec les appuis Gauche Droite et tir main Gauche.

Le joueur récupère son ballon et se rend vers le plot N°2 qu'il contourne par l'intérieur en dribblant avec la main de son choix puis :

Dribble main Droite et tir en double pas avec les appuis Droite Gauche et tir main Droite.

Rebond et pose du ballon dans le cerceau placé dans la raquette.

Le joueur doit effectuer 3 passes.

1 passe sur chaque cible N°1, N°2 et N°3

Il prend le ballon dans le cerceau placé dans la zone restrictive et tente de le faire passer dans la cible verticale en effectuant une passe poitrine à deux mains. Ceci sur les 3 cibles. Pas d'ordre à respecter.

- Prise d'appuis en fente avant.

- Il doit garder un appui dans la zone restrictive en effectuant la passe.

- Il effectue ce geste pour les trois cibles.

Recommencer le circuit dans le même ordre des exercices jusqu'au retentissement du klaxon de fin de l'épreuve (45 secondes)

Règles :

- **Durée** : (45 secondes)

Comptage des points :

- Tirs "1 panier marqué = 2 points"

- Passes "1 passe réussie = 1 point"

Pénalités :

- Le point sera refusé si le dernier appui est hors de la zone restrictive et la passe poitrine deux mains non respectée.

- Si le joueur fait un "marcher" au départ du spot, 1 point sera retiré du total obtenu et le panier sera refusé.

- Le panier sera refusé si il n'y a pas de bon choix d'appuis lors du tir en course.

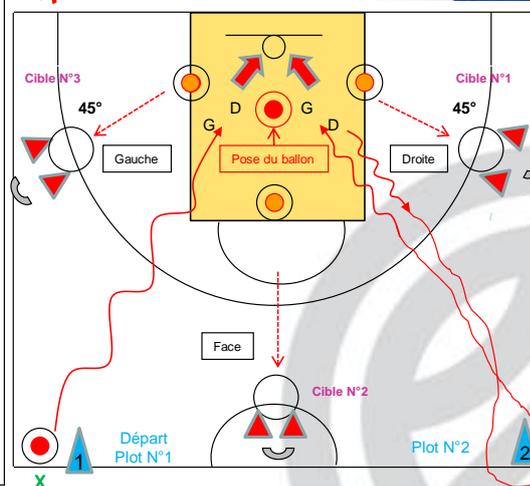
- Le panier sera refusé si le joueur utilise sa mauvaise main de tir.

Les cibles (cerceaux ou autres matériels...) sont placés à la verticale de la ligne à 3 pts et du cercle central (voir schéma)

Positionner des personnes derrière les cibles pour récupérer les ballons et repositionner le matériel si nécessaire.

- 1 joueur tireur -
- plusieurs personnes en aide -

45 secondes



Le joueur respecte l'ordre des spots proposés...

Déroulement :

- Le joueur tire des 7 positions dans l'ordre indiqué :
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
- Il démarre avec le ballon au spot N°1; Il recommence une nouvelle série au spot N°1...
- 1 joueur porteur à chaque spot avec 1 ballon chacun.
- Ce joueur récupère son ballon après chaque tir et revient se positionner à son spot.
- Le tir de 1 point se fait du demi cercle devant la ligne de lancer-franc.

Règles :

- **Durée : 45 secondes**
- **Ordre :** Obligation de suivre l'ordre des spots lors d'une série...
- Une série est terminée lorsque les 7 tirs des 7 spots sont effectués :
- Recommencer une nouvelle série au spot N°1.
- La série en cours s'interrompt au retentissement du klaxon de fin d'épreuve (45 secondes).
- **A l'issue des 45 secondes :** Chaque panier marqué valide un certain nombre de points. Additionner les points inscrits selon le chiffre indiqué sur le spot.

Comptage des points:
Tirs : 1 panier = 1, 2 ou 3 points

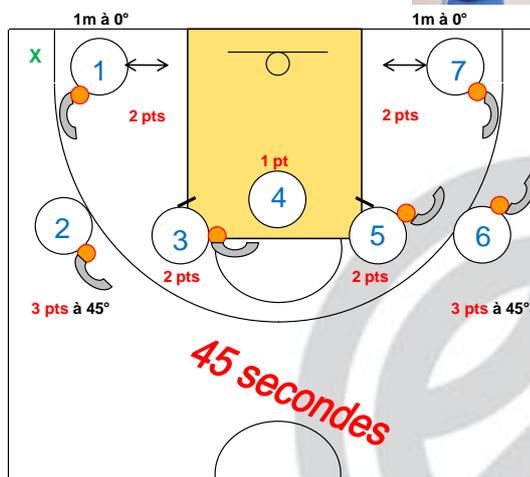
Pénalités :

- Si l'emplacement matérialisé pour le tir n'est pas respecté le panier sera refusé.

(cerceaux, plots, espaces, lignes...)

Les emplacements des spots de tirs sont positionnés sur le schéma et spécifiés au regard des mesures officielles d'un terrain 28 m par 15 m.

- 1 joueur tireur / plusieurs ballons -
- 1 ou plusieurs joueurs rebondeurs -
- 1 joueur ou plusieurs joueurs passeurs -



Le plus possible de lancers francs marqués en 45 secondes ...

- 1 joueur tireur -
- 2 joueurs au rebond -
- 1 joueur passeur -



Déroulement :

- Plusieurs séries de 2 lancers-francs.
- Après 2 lancers-francs consécutifs tentés, courir poser 1 appui dans le rond central et revenir.

Règles :

Durée : 45 secondes

- 5 secondes pour effectuer un LF;
- Le klaxon retentit lors d'un tir de lancer franc =

Si le ballon est parti des mains du tireur au retentissement du klaxon, 1 point sera comptabilisé si le lancer franc est marqué .

Comptage des points:

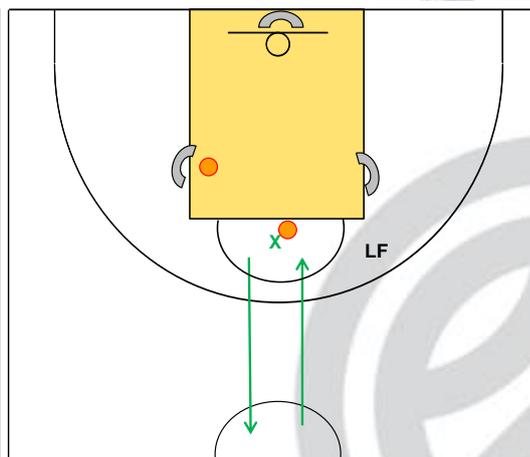
- 1 lancer marqué = 1 point

Bonus :

- 2 lancers consécutifs marqués de la même série = 3 points

Pénalités :

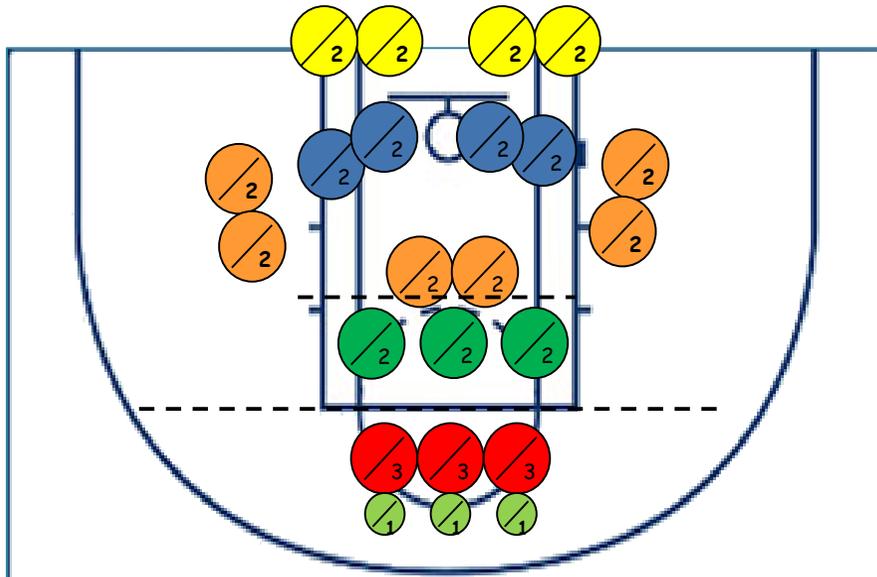
- Pied(s) sur la ligne de lancer-franc = lancer franc refusé.
- Ne pas aller poser le pied dans le rond central = le lancer franc sera refusé si il est marqué.



Afin d'introduire des notions de jeu collectif, un tournoi 3 contre 3 est organisé parallèlement aux épreuves individuelles du Challenge Benjamin(e)s. Toutefois, ce tournoi n'entre pas en compte dans le classement final individuel.

PANIER D'OR

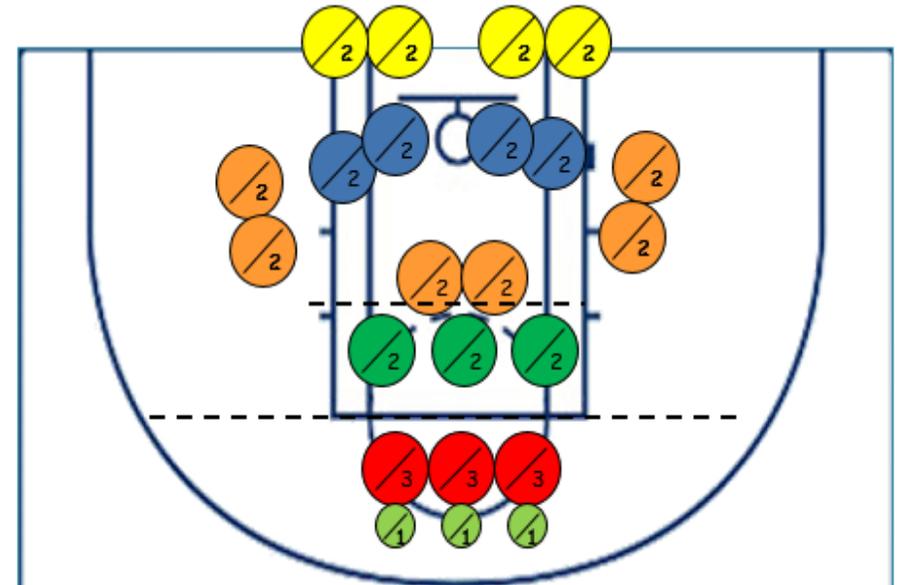
NOM Prénom: _____



Bonus Temps: _____

Total points: _____

- | | |
|---|--|
|  Tirs crochets |  Tirs en courses |
|  Stop-tirs |  Lancers francs |
|  Tirs de loin |  Après rebond
(le ballon ne doit pas toucher le sol) |



Bonus Temps: _____

Total points: _____

- | | |
|--|--|
|  Tirs crochets |  Tirs en courses |
|  Stop-tirs |  Lancers francs |
|  Tirs de loin |  Après rebond
(le ballon ne doit pas toucher le sol) |